camps spécialisés
SPORTMAX

Infolettre

AU CÉGEP DE SAINT-LAURENT

Information - Semaine #5 - 21 juillet au 25 juillet

Veuillez **lire attentivement cette première section chaque semaine**, car ces informations changent en cours d'été et toute modification au fonctionnement régulier y sera annoncée.

THÉMATIQUE DE LA SEMAINE

En juillet, alors que l'été bat son plein, le père Noël peine à lancer la production de jouets : sans magie, les machines du Pôle Nord sont à l'arrêt. Le Noël des campeurs, célébré le 25 juillet, ravive cette magie. Mais catastrophe : le sapin magique a disparu ! Des indices mènent au Grinch. Les campeurs doivent unir leurs forces pour le retrouver. Il faut faire vite ! Car sans Noël des campeurs, il n'y aura pas de Noël en décembre !

PRÉSENTATIONS DU VENDREDI

Le vendredi, assistez aux présentations des enfants pour certains choix de camps !

Notez que les groupes qui ont des présentations terminent **à 16h30**. Le service de garde est offert jusqu'à 18h.

Camps	Lieux	Début à :
Petits Créatifs	D-50	16h
Petits Dinosaures		
Choréo/Flash-Mode		
Fabrique sucrée	D-54A	
Robolego		
Artisans		

Les autres choix de camps n'ont pas de présentations. Les enfants seront au lieu de fin de journée habituel.

NOTES PARTICULIÈRES POUR LA SEMAINE

- Le mercredi, les enfants seront invités à porter un chandail rouge ou un chandail de Noël, ainsi que des accessoires de Noël.

DANS CETTE INFOLETTRE :

- Arrivée/départ
- Quoi mettre dans mon sac à dos
- Repas, collations et BBQ
- Baignade et jeux d'eau
- T-shirt à vendre
- Médicaments
- Allergies aux noix et arachides
- Notes importantes
- Des nouvelles de ma semaine
- Zone FanClub
- Plan d'accès aux camps de jour
- Code de vie

ARRIVÉE ET DÉPART

ENTRÉE : 625 avenue Sainte-Croix au **BLOC D – Centre sportif (derrière le Cégep)**

ACCÈS ET STATIONNEMENT : Le matin avant 10h et en fin de journée à partir de 15h, il est possible d'utiliser le stationnement sans frais pour reconduire et chercher votre enfant. Une vignette spéciale est disponible à la table d'accueil à mettre à porter de vue dans votre véhicule.

ACCUEIL DU MATIN
Service de garde inclus de 7h à 9h, début de journée à 9h. À votre arrivée au service de garde le matin :
- -Donnez la présence de l'enfant à la table d'accueil
- -Validez la liste des gens autorisé.e.s à quitter avec l'enfant
- -Remettez les médicaments, s'il y a lieu
- -À son entrée, l'enfant doit déposer son sac à dos dans la zone prévue puis s'amuser au service de garde.
- -À la fin du service de garde, les enfants sont regroupés et pris en charge par leur animateur.trice.

DÉPART FIN DE JOURNÉE
Les activités se terminent entre 15h45 et à 16h débute le service de garde, qui est inclus de 16h à 18h.
- **… avant le début du service de garde :** Allez récupérer votre enfant dans son groupe.
- **… pendant le service de garde :** Repérez et récupérez votre enfant à l'intérieur du service de garde puis présentez-vous à la table pour confirmer le départ.

CODE SECRET / PIÈCE D'IDENTITÉ | Un code secret ou une pièce d'identité avec photo sera demandé à la personne venant chercher l'enfant pour valider l'autorisation de départ.

DÉPART DE L'ENFANT PLUS TÔT | Pour des raisons de logistique, il est impossible de récupérer un enfant entre 15h30 et 15h45, car ils sont en déplacement vers le lieu de rassemblement. Si l'enfant doit quitter en journée, veuillez aviser l'animateur le matin pour que l'enfant soit amené au bureau à l'heure prévue.

Veuillez noter que nous serons à la piscine municipale Decelles (845, rue Roy, Montréal (Québec) H4L 3T6) entre 14 h et 15 h 15. Si votre enfant doit quitter plus tôt cette journée-là, il est important de nous en informer à l'avance afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires

QUOI METTRE DANS MON SAC À DOS

Bouteille d'eau

2 collations

Maillot et serviette

Sandales d'eau

Écran solaire

VFI - Veste de flottaison individuelle :
- Obligatoire pour les enfants de 4 à 6 ans
- Pour les enfants de 7 ans et + avec difficulté de nage

INTERDIT : Jeux vidéos portatifs, téléphones intelligents, lecteurs numériques et autres appareils électroniques.

OBJETS PERDUS : Des bacs prévus à cet effet se trouvent sur place. À la fin des camps, les objets perdus non réclamés seront remis à des œuvres de charité. Les camps de jour se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou bris.

REPAS ET COLLATIONS

Les enfants apportent un **LUNCH FROID** ainsi que **2 COLLATIONS** du lundi au jeudi. Aucun accès à un four à micro-ondes n'est possible. Aucun service de repas chaud

BBQ DU VENDREDI

Un **dîner BBQ** le vendredi avec hot-dogs (au poulet halal), croustilles, jus et friandise glacée est **offert gratuitement** à tous les participants !

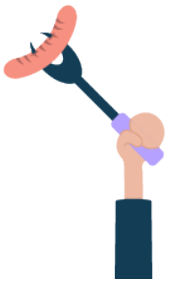

BAIGNADE ET JEUX D'EAU

Baignade à la piscine municipale extérieure du Parc Decelles, 2 fois par semaine. (Selon la météo, la fréquence de baignade peut varier). Des jeux d'eau sont aussi au menu durant la semaine.

L'enfant doit apporter **maillot et serviette TOUS LES JOURS**. Pour faciliter la préparation de cette activité, il est suggéré que les enfants de **la zone Mini (4-6 ans)** portent leur maillot en dessous des vêtements dès leur arrivée.

TEST DE NAGE ET VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE :
Chaque enfant doit passer un test de nage lors de sa première période de baignade de l'été*. Ce test vise à déterminer si l'enfant doit ou non porter une veste de flottaison individuelle (VFI).
Tous les enfants des camps de la zone Mini (4-6 ans) doivent obligatoirement fournir et porter une veste de flottaison individuelle. Merci de fournir une veste à votre enfant.

T-SHIRT À VENDRE

Un t-shirt, facultatif, est en vente au bureau d'accueil des camps de jour au coût de 20$!

MÉDICAMENTS

À l'exception des auto-injecteurs d'épinéphrine de type Épipen® qui doivent être gardés en tout temps avec l'enfant (dans son sac à dos, à sa taille ou dans le sac de l'animateur), **tous les médicaments doivent être remis au bureau d'accueil ou à la table d'accueil du service de garde.**

L'animateur·trice ou un membre de l'équipe de gestion des camps de jour supervisera la prise des médicaments au moment approprié de la journée.

Lors de l'inscription, **assurez-vous d'indiquer au dossier de l'enfant les informations pertinentes** (nom du médicament, posologie, etc.).

ALLERGIES AUX NOIX ET ARACHIDES

Les noix et les arachides sont strictement interdites. Vous êtes également priés d'éviter d'apporter des aliments portant la mention *peut contenir des traces d'arachides*.

La direction des camps se réserve le droit de confisquer tout aliment jugé inadéquat, et si nécessaire, de le remplacer aux frais des parents.

NOTES IMPORTANTES

CRÈME SOLAIRE : Veuillez svp appliquer de la crème solaire avant le départ de la maison et fournir à votre enfant un contenant de crème EN VAPORISATEUR identifié à son nom dans son sac à dos tous les jours.

GOURDE ET FONTAINE D'EAU : Veuillez fournir une gourde identifiée au nom de votre enfant car les directives de la Santé publique interdisent de boire aux fontaines d'eau.

CAMPS FABRIQUE SUCRÉE : SVP fournir des plats réutilisables vides pour apporter une ou deux recettes à la maison. Merci de votre collaboration.

INFORMATIONS À PROPOS DE VOTRE ENFANT : Si votre enfant a des particularités médicales, comportementales ou des allergies, veuillez vous assurer de compléter le questionnaire dans le dossier de votre enfant :

1- Une fois connecté, cliquez le bouton « DOSSIER » sous le nom de l'enfant
2- Cliquez l'onglet « QUESTIONNAIRE »
3- Complétez la section « INFORMATIONS À PROPOS DE VOTRE ENFANT »
4- Cliquez le bouton « ENREGISTRER »

OBJETS PERDUS: Veuillez identifier le matériel de votre enfant, ce qui facilite la recherche en cas de perte. Vous pouvez d'ailleurs trouver les objets perdus de votre enfant près du bureau des camps, dans des bacs identifiés à cet effet.

DES NOUVELLES DE MA SEMAINE

TOUS LES MARDIS, nous déposons dans le sac à dos de votre enfant un **billet intitulé « Des nouvelles de ma semaine aux camps de jour ! »** qui vous renseigne sur le déroulement de sa semaine avec nous. L'objectif est de vous tenir informé et de mettre en place les conditions pour lui offrir une expérience positive. Merci d'en prendre connaissance et n'hésitez pas à discuter avec son animateur !

ZONE FANCLUB

Visitez la zone FANCLUB pour y découvrir des photos et vidéos de l'été, la chanson de camp et les fiches personnalisées de tous les membres de l'équipe !

Rendez-vous au :
fanclub.sportmax.ca

PLAN D'ACCÈS

ENTRÉE BLOC D – CENTRE SPORTIF

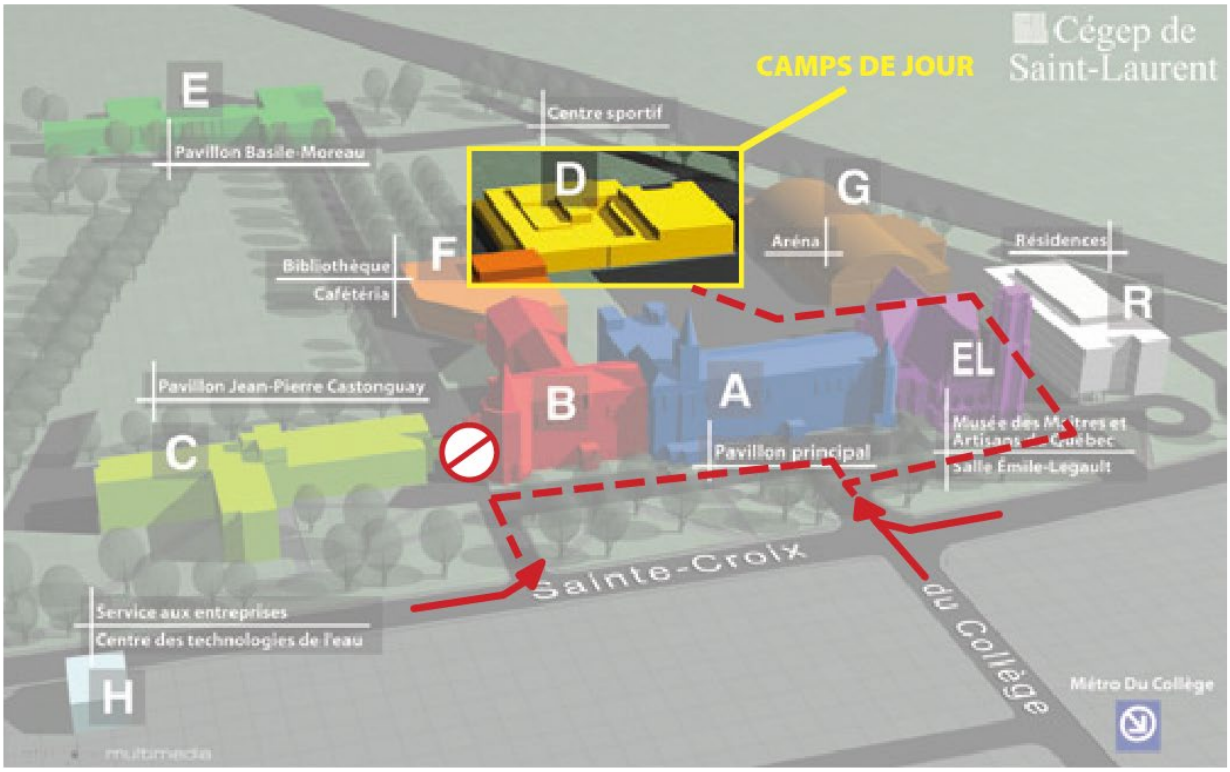

ACCÈS ET STATIONNEMENT : Le matin avant 10h et en fin de journée à partir de 15h, il est possible d'utiliser le stationnement sans frais pour reconduire et chercher votre enfant. Une vignette spéciale sera également disponible à la table d'accueil à mettre à porter de vue dans votre véhicule.

.

camps de jour
SPORTMAX

CODE DE VIE

Les règles de bon comportement doivent être respectées afin de permettre la tenue des activités prévues et faire en sorte que tous les enfants vivent une expérience positive. Tout non-respect peut mener à des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi.

EN TANT QUE PARTICIPANT AUX CAMPS DE JOUR :

- Je m'amuse et je suis positif
- Je respecte les animateurs et les consignes
- Je respecte les autres enfants, les aide et les encourage
- Je participe à toutes les activités même si certaines me plaisent moins
- Je reste toujours avec mon groupe et mon animateur
- Je m'adresse aux animateurs quand je vis un problème avec un autre enfant pour régler la situation
- Je prends soin du matériel et des locaux
- Je prends soin de la planète en ramassant et en triant mes déchets

COLLABORATION DES PARENTS

Bien que des enfants soient aux prises avec certains défis liés au comportement, le code de vie s'applique à tous. Il est important de déclarer toute particularité liée au comportement et/ou à la santé de votre enfant. Nous vous invitons à fournir à notre équipe, sur place, toute information pertinente ou conseil qui pourrait nous aider à lui offrir le meilleur encadrement possible. En tout temps, votre collaboration est essentielle.

MESURES DISCIPLINAIRES

En tout temps, les animateurs interviennent auprès des enfants: l'enfant peut donc recevoir au départ des avertissements sans qu'il n'y ait de sanction. Il y a habituellement gradation dans l'application des sanctions. Toutefois, selon les gestes posés, il est possible de passer directement à une sanction supérieure, sans gradation.

AU VERSO
LES 3 NIVEAUX D'AVIS DISCIPLINAIRES
EXEMPLES DE COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES

camps de jour
SPORTMAX

CODE DE VIE

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU JAUNE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Recevoir + de 3 avertissements pour le même comportement
- Utiliser un langage inapproprié
- Railler, insulter ou tenir des propos irrespectueux (racistes, sexistes, sur un handicap, etc.)
- Bousculer, tirailler, faire une jambette, etc.
- Refuser de participer
- Ne pas garder le silence lorsque demandé
- Être négatif

SANCTIONS

- Avertissement verbal pour l'enfant
- Retrait partiel pour une activité
- Contact avec le parent

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU ORANGE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu avis de niveau JAUNE
- Frapper un autre enfant ou se bagarrer
- Refuser de suivre son groupe
- Intimider ou menacer un autre enfant
- Voler
- Vandaliser

SANCTIONS

- Suspension interne : retrait au bureau du coordonnateur ou de l'intervenant-terrain
- Contact avec le parent
- Mise en place d'un plan d'intervention

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU ROUGE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis de niveau ORANGE
- Frapper un autre enfant au visage ou à la tête
- Frapper, mordre ou cracher sur un animateur ou un responsable
- Faire une crise de colère
- Refuser d'aller dans le bureau du coordonnateur ou de l'intervenant-terrain
- Fuguer

SANCTIONS

Selon la gravité et le contexte :

- Suspension d'une journée (sans remboursement)
- Renvoi automatique sans possibilité de retour (remboursement au prorata)

Dès l'appel au parent, celui-ci doit venir chercher immédiatement son enfant au camp de jour.

Pour réintégrer le camp de jour, la Direction doit juger que la collaboration de l'enfant et des parents sera suffisante.

*Les exemples de comportements sont fournis à titre indicatif. D'autres comportements pourraient également être sanctionnés.